



## Eric Stachecki

Montréal

514.987.5020

[eric.stachecki@mcmillan.ca](mailto:eric.stachecki@mcmillan.ca)

### admission au Barreau et formation

- Barreau du Québec - 2013
- Université de Sherbrooke, LL. M. - 2013
- Université de Sherbrooke, J. D. - 2011
- Université de Sherbrooke, LL. B. - 2010

### domaines de pratique

arbitrage  
litiges en construction  
résolution de conflits  
différends en matière de franchisage  
et de contrats de distribution  
assurances  
location immobilière  
consortiums de prêteurs/ Créanciers  
garantis  
litige  
restructuration et insolvabilité  
réalisation de sûretés

### industries

banques, finances et assurances  
immobilier commercial  
construction  
franchisage et distribution  
assurances

### profil

Eric Stachecki est un sociétaire du groupe Litige et emploi de McMillan à Montréal. Il représente et conseille des clients des secteurs de la construction, de l'immobilier, des prêts et de l'assurance.

Il a plaidé devant la plupart des tribunaux du Québec, notamment la Cour du Québec, la Cour supérieure du Québec, la Cour d'appel ainsi que devant divers tribunaux administratifs, dont le Tribunal administratif des marchés financiers, dans des dossiers touchant le secteur de la construction, le processus d'appel d'offres, les différends concernant les baux, le recouvrement et la réalisation de sûretés.

M<sup>e</sup> Stachecki est titulaire d'un diplôme en droit (LL. B.) et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en common law et droit transnational (J.D.). Il a rédigé un essai de maîtrise sur l'admissibilité des données génétiques en assurance vie.

Avant de se joindre à McMillan, il a exercé en litige civil et commercial au sein d'un grand cabinet d'avocats provincial et en litige bancaire au sein d'un cabinet national.

### mandats d'administrateur et associations professionnelles

- Membre, Association du jeune Barreau de Montréal

### publications

#### Septembre 2020

Un tissu de mensonges  
Bulletin de litige



Eric Stachecki  
t: 514.987.5020  
eric.stachecki@mcmillan.ca

**Août 2020**

Les manquements importants selon l'article 342 C.p.c.  
Bulletin de litige

**Juin 2020**

Le rejet préliminaire d'un rapport d'expert en droit québécois  
Bulletin de litige